

Montants 2009 des primes de service et de rendement (PSR) allouées aux corps techniques du MEEDDM

Les taux annuels de base de la prime de service et de rendement prévus à l'article 4 du décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 sont fixés ainsi qu'il suit :

GRADE OU EMPLOI	MONTANTS DE BASE (en euros)
Expert technique	558
Expert technique principal	590
Dessinateur	820
Dessinateur chef de groupe 2e classe	856
Dessinateur chef de groupe 1re classe	978
Conducteur des travaux publics de l'Etat	744
Conducteur principal des travaux publics de l'Etat	784
Inspecteur de 3e classe du permis de conduire et de la sécurité routière	936
Inspecteur de 2e classe du permis de conduire et de la sécurité routière	1 519
Inspecteur de 1re classe du permis de conduire et de la sécurité routière	1 598
Contrôleur	986
Contrôleur principal	1 289
Contrôleur divisionnaire	1 349
Technicien supérieur	1 010
Technicien supérieur principal	1 330
Technicien supérieur en chef	1 400
Chef de subdivision	1 525
Ingénieur des travaux publics de l'Etat	1 659
Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat	2 817
Ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du deuxième groupe	3 177
Ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du premier groupe	3 572
Chargé de recherche	1 745
Directeur de recherche	2 715
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts relevant du ministère chargé du développement durable	2 869
Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts relevant du ministère chargé du développement durable	5 523
Ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts relevant du ministère chargé du développement durable	9 190
Directeur délégué	5 411
Directeur départemental de l'équipement ou chef d'un service déconcentré de l'équipement	5 720
Directeur régional de l'équipement hors Ile-de-France	6 062
Directeur régional de l'équipement en Ile-de-France	8 017
Architecte urbaniste de l'Etat et attaché d'administration du ministère de l'équipement occupant le poste de directeur départemental	19 066